

Les familles monoparentales et l'école : un plus grand risque d'échec au collège ?

Laurette Cretin

DEPP B1 - Bureau des études statistiques sur les élèves

Depuis quarante ans, le nombre de familles monoparentales n'a cessé d'augmenter. Résultant le plus souvent de la dissolution du couple, cette situation n'est pas sans conséquence sur le développement de l'enfant et plus particulièrement sur son parcours scolaire. Les enfants de famille monoparentale multiplient les signes d'une moindre réussite scolaire. Déjà sensibles lors de la scolarité primaire, les difficultés scolaires qu'ils rencontrent se renforcent dans l'enseignement secondaire. Entrés en sixième avec un niveau d'acquis plus faible, ils progressent moins rapidement que ceux vivant avec leur père et leur mère. Quatre ans après, ils sont aussi moins nombreux à avoir obtenu le brevet des collèges et à être scolarisés en seconde générale et technologique. Une telle situation peut être liée à un environnement familial (profession et revenus des parents, logement, etc.) moins favorable qui explique en partie les difficultés scolaires. Cependant, si l'appartenance à une famille monoparentale n'a pas en elle-même d'effets négatifs sur la scolarité primaire, elle semble constituer à elle seule un désavantage pour la réussite scolaire au collège.

Les familles monoparentales représentent une part de plus en plus importante des familles avec enfant en France.

Leur nombre ne cesse de croître depuis quarante ans : selon l'Insee [4, 14], 16 % des enfants de moins de dix-huit ans vivaient dans une famille monoparentale en 2005 alors qu'ils n'étaient que 6 % dans cette situation en 1968. Si, auparavant, cette situation familiale était la conséquence du décès précoce d'un des parents, elle est désormais le plus souvent le résultat de la dissolution du couple. Bien que la part des enfants qui vivent avec leur père seul augmente, la garde maternelle reste encore la règle.

Les études sur les familles monoparentales montrent qu'une telle situation familiale a des conséquences négatives dans de nombreux domaines. On peut se demander si elle n'est pas également associée à un risque plus grand d'échec scolaire. C'est en tout cas ce qu'ont montré plusieurs travaux effectués aux États-Unis et aux Pays-Bas. La structure familiale a en effet une influence déterminante dans le parcours et la réussite scolaire des enfants. Paul Archambault [2, 3] montre ainsi que « la dissociation intentionnelle du

couple parental avant 18 ans est systématiquement associée à une réduction des chances scolaires et de la durée des études. » Les écarts de réussite entre les enfants vivant avec un seul parent et ceux vivant avec leurs deux parents seraient assez importants et subsisteraient quel que soit le milieu social. Thomas Piketty [13] souligne que, si les enfants de parents divorcés ou séparés rencontrent plus de difficultés scolaires que les autres, il est en revanche difficile d'en déduire une relation causale : l'impact négatif pourrait être le fait de la conflictualité existant dans un couple avant sa séparation.

Les études réalisées ces dernières années sur les panels montrent que les enfants de familles monoparentales ou recomposées rencontrent plus de difficultés scolaires que les autres. Cependant, aucune étude n'a eu pour objet spécifique la scolarité des enfants de familles monoparentales. Cette étude se propose de reprendre cette question, en mobilisant plus particulièrement le panel 2007 (cf. encadré Le panel d'élèves du second degré recruté en 2007, p. 52). Cette source statistique apparaît bien adaptée pour étudier les scolarités des enfants vivant avec un parent isolé, car elle recueille des informations

Le panel d'élèves du second degré recruté en 2007

Depuis septembre 2007, la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère chargé de l'éducation nationale suit un échantillon de 35 000 élèves entrés pour la première fois à cette date en sixième, dans un collège public ou privé de France métropolitaine ou des départements d'outre-mer. Ce panel représentatif de l'ensemble des élèves entrés en sixième (y compris Segpa) à la rentrée scolaire 2007 a été constitué par tirage au sort dans les bases académiques d'élèves. Les élèves scolarisés dans un établissement classé en réseau ambition réussite (Rar) ont été surreprésentés : un élève sur huit a été retenu.

Le dispositif du panel est articulé autour de plusieurs prises d'information successives. La situation scolaire des élèves est actualisée chaque année, informatiquement dans un premier temps puis par enquête auprès des établissements, puis des familles, dans un second temps. Les familles des élèves du panel, les chefs d'établissement et les élèves eux-mêmes font également l'objet d'enquêtes ponctuelles.

Au printemps 2008, toutes les familles ayant un enfant dans l'échantillon du panel 2007 ont fait l'objet d'une enquête destinée à recueillir des informations sur l'environnement familial et le passé scolaire de l'élève, l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant ou encore la façon dont ils envisagent son avenir scolaire. Cette enquête a été répétée trois ans plus tard, au printemps 2011, auprès de toutes les familles dont l'enfant était toujours suivi dans le cadre du panel. À cette date, les élèves à l'heure du panel 2007 étaient pour la plupart scolarisés en classe de troisième. Le renouvellement de l'enquête a donc permis de mesurer les évolutions.

Les scores qu'ont obtenus les élèves du panel aux épreuves nationales d'évaluation en français et en mathématiques ont été remontés. Les résultats au diplôme national du brevet ont été collectés pour les élèves qui, n'ayant pas redoublé au collège, ont passé cet examen à la session de 2011.

En juin 2011, les chefs d'établissement ont également fait l'objet d'une enquête dans le but de recueillir des informations sur le déroulement de la procédure d'orientation en fin de troisième.

Les données présentées dans cet article ont été pondérées pour être représentatives de l'ensemble des familles dont un des enfants entré en sixième pour la première fois en septembre 2007.

Comment mesure-t-on l'appartenance à une famille monoparentale ?

Dans le panel 2007, la mesure de l'appartenance de l'élève à une famille monoparentale se fait à partir des déclarations de situation familiale des parents dans les enquêtes Famille. Dans l'enquête de 2008 comme dans celle de 2011, une question « Avec qui vit l'enfant ? » permet de repérer la configuration familiale dans laquelle vit l'élève. Les familles peuvent se positionner selon neuf modalités :

- son père et sa mère ;
- en garde alternée chez son père et sa mère ;
- sa mère seule ;
- son père seul ;
- sa mère et son nouveau conjoint (lorsque celui-ci n'est pas le père de l'enfant) ;
- son père et sa nouvelle conjointe (lorsque celle-ci n'est pas la mère de l'enfant) ;
- un autre membre de la famille ;
- enfant placé par le service de l'aide sociale à l'enfance ;
- autre situation.

L'élève appartient à une famille monoparentale lorsqu'il vit avec sa mère seule ou son père seul. Nous distinguerons ainsi les familles monoparentales des familles recomposées, dans lesquelles l'enfant vit avec un seul de ses deux parents mais qui comportent deux adultes.

Les estimations concernant les enfants de familles monoparentales sont toujours faites en prenant comme situation de référence les enfants ayant vécu avec leur père et leur mère pendant les quatre années après l'entrée en sixième. On pourra également comparer leur situation à celles d'enfants ayant vécu en garde alternée chez leurs deux parents ou au sein de familles recomposées pendant les quatre premières années de leur scolarité secondaire.

précises sur la situation familiale et les conditions de vie des familles. Or, beaucoup d'études associent la moindre réussite scolaire des enfants de familles monoparentales au fait que ces familles peuvent mobiliser moins de ressources que les autres. Dans cette perspective, le panel 2007 présente l'intérêt de contrôler de manière précise les différences de revenus et les conditions de logement qui distinguent fortement les familles monoparentales des autres familles. Il permet également de distinguer ce qui relève de l'économique et ce qui relève du culturel et de mesurer les comportements et les aspirations des familles par rapport à la scolarité. Réunir une telle information est important dans le cadre d'une étude sur les scolarités des enfants de famille monoparentale. Il est en effet établi par ailleurs que ces élèves appartiennent à des milieux sociaux moins favorisés que les autres familles et que la monoparentalité est en relation avec d'autres facteurs qui influent sur la scolarité, tels que le capital culturel, la taille de la fratrie ou encore les conditions de logement. Kevin Lang et Jay L. Zagorsky [11] montrent ainsi qu'une fois que l'on prend en compte toutes les caractéristiques des familles monoparentales, le fait de vivre avec un seul parent a toujours des conséquences négatives, mais d'une amplitude réduite.

On se restreindra, dans le cadre de cette étude, aux élèves dont l'appartenance à une famille monoparentale constituait une caractéristique de l'ensemble des quatre premières années dans l'enseignement secondaire. L'appartenance à une famille monoparentale peut en effet être transitoire : on ne peut connaître quand prendra fin une telle situa-

tion, ni le moment précis à partir duquel l'enfant vit en famille monoparentale. Lorsqu'il y a eu un changement de situation familiale entre la sixième et la troisième, il est impossible de le dater. Il apparaît donc préférable de se restreindre aux élèves n'ayant pas changé de situation familiale pendant les quatre premières années d'études secondaires. Parmi les 31 674 élèves ayant répondu à l'enquête Famille de 2008 et 2011, 10 % ont changé de situation entre 2008 et 2011, 68 % vivent avec leurs deux parents, 13 % appartiennent à des familles monoparentales, 2 % sont en garde alternée chez leur père et leur mère, 5 % vivent dans des familles recomposées. Enfin, 1 % d'entre eux se trouve dans une autre situation familiale et ne vit avec aucun des deux parents.

On essaiera de comprendre dans quelle mesure l'appartenance à une famille monoparentale peut avoir des effets sur la scolarité des enfants. S'agit-il d'une réelle difficulté scolaire des enfants partageant cette situation familiale, qui présenteraient un risque d'échec qui leur est propre, ou reflète-t-elle avant tout un manque de ressources économiques et culturelles ?

UNE MOINDRE RÉUSSITE DÈS LA SCOLARITÉ PRIMAIRE...

Au moment où a été rédigée cette étude, les élèves du panel 2007 étaient en cours de cinquième année de scolarité secondaire. Les élèves n'ayant pas pris de retard avaient atteint la classe de seconde. Ce panel permet donc de mesurer la réussite au cours des quatre premières années de la scolarité secondaire. Comme l'enquête comporte des questions rétros-

pectives sur la scolarité élémentaire et que le panel a pu être enrichi des scores obtenus par les élèves aux épreuves nationales de sixième pour une large part d'entre eux, il est aussi possible d'apprécier le degré de réussite en fin d'école élémentaire.

Les élèves de familles monoparentales redoublent plus fréquemment à l'école élémentaire : le quart d'entre eux a redoublé au moins une fois contre seulement 14 % des écoliers vivant avec leurs deux parents (tableau 1). En particulier, ils sont plus nombreux à avoir redoublé le cours préparatoire. Un écart de réussite encore plus fort s'observe par rapport aux élèves qui sont en garde alternée chez leurs deux parents. En revanche, ce risque plus grand de redoublement se retrouve, avec une ampleur comparable, parmi les élèves de familles recomposées.

Plus souvent en retard, ils entrent également en sixième avec, en moyenne, un niveau d'acquis plus faible. Une bonne manière d'apprécier la réussite des élèves est de regarder la part d'entre eux qui atteint au moins le score médian aux épreuves d'évaluation nationale de sixième, ce qui les situe parmi les 50 % d'élèves les plus performants. En français comme en mathématiques, seulement quatre enfants de familles monoparentales sur dix atteignent un tel score. Ils réussissent moins bien aux évaluations nationales de sixième que ceux qui vivent avec leurs deux parents. 53 % des élèves vivant avec leurs deux parents figurent parmi la moitié des élèves qui réussit le mieux aux épreuves nationales d'évaluation de sixième en français contre 41 % des enfants vivant avec un seul parent. Ces proportions sont respectivement de 55 % et 40 % pour les évaluations

Tableau 1 - Réussite scolaire selon la structure familiale (en %)

% d'élèves	Situation familiale				Ensemble**
	Père et mère	Famille monoparentale	Famille recomposée	Garde alternée	
Scolarité élémentaire					
ayant redoublé à l'école élémentaire	14,2	24,0	23,1	9,4	16,5
- dont redoublement CP	30,5	31,1	35,3	24,4	31,4
- dont 2 redoublements ou plus	3,5	4,4	5,2	ns	3,7
scolarisés en Segpa à la rentrée 2007	2,0	3,9	3,9	1,2	2,5
ayant atteint la médiane* en français à l'évaluation nationale de sixième	52,7	41,0	42,7	60,5	50,0
ayant atteint la médiane en mathématiques à l'évaluation nationale de sixième	54,5	39,9	43,5	66,2	51,3
Scolarité après 4 ans d'études secondaires					
ayant redoublé au collège	8,4	15,2	14,4	9,1	10,3
ayant obtenu le brevet série collège quatre ans après leur entrée en sixième	89,2	77,0	83,5	93,4	86,8
ayant atteint la médiane en français aux épreuves terminales du brevet	51,5	40,8	44,5	54,3	49,1
ayant atteint la médiane en mathématiques aux épreuves terminales du brevet	53,3	34,1	41,3	57,3	49,0
ayant atteint la seconde générale et technologique sans redoublement	62,6	42,8	46,6	68,1	57,5

Lecture : 14,2 % des élèves vivant avec leurs deux parents sont parvenus en sixième en ayant redoublé au moins une fois à l'école élémentaire ; 24,0 % des élèves vivant en famille monoparentale sont dans ce cas.

* La médiane est la valeur qui sépare une série statistique en deux parties égales ; un élève ayant atteint la médiane à l'évaluation nationale de sixième est donc un élève qui fait partie des 50 % d'élèves les plus performants.

** Y compris élèves ayant changé de situation familiale au cours des quatre premières années de scolarité secondaire (2007-2011).

Champ : élèves entrés pour la première fois en sixième dans un collège public ou privé de France et n'ayant pas changé de situation familiale au cours des quatre premières années d'études secondaires.

Source : MEN-MESR-DEPP panel d'élèves 2007 du second degré

de mathématiques. Les enfants de familles monoparentales connaissent également un risque plus grand d'orientation en section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) : à la rentrée 2007, près de 4 % d'entre eux étaient scolarisés dans ce type de classe contre seulement 2 % des enfants vivant avec leurs deux parents.

... QUI S'AGGRAVE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Ces écarts de réussite perdurent ensuite dans l'enseignement secondaire. Les élèves vivant en famille monoparentale sont ainsi moins

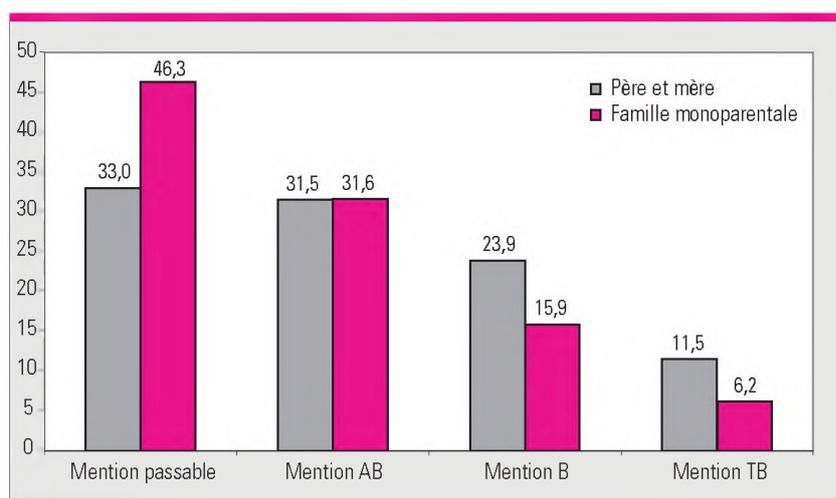
nombreux à parvenir en seconde générale et technologique quatre ans après leur entrée au collège : moins de la moitié des élèves vivant avec un seul de leurs deux parents est scolarisée en classe de seconde générale et technologique quatre ans après leur entrée en sixième, alors que les deux tiers des élèves vivant avec leurs deux parents le sont (tableau 1). Cette situation s'explique notamment par un risque de redoublement au collège plus élevé : lorsqu'ils vivent en famille monoparentale, 15 % des élèves ont connu au moins un redoublement durant les quatre premières années d'études secondaires contre seulement 8 % des collégiens élevés par leurs deux parents.

Les enfants de familles monoparentales sont également moins nombreux à obtenir le brevet des collèges quatre ans après leur entrée en sixième que ceux qui vivent avec leurs deux parents. Quand ils étaient scolarisés en classe de troisième générale, 77 % des premiers ont obtenu le diplôme à la session de juin 2011 contre 89 % des seconds. Et lorsqu'ils sont lauréats de ce diplôme, les enfants de familles monoparentales y parviennent moins brillamment. Près de la moitié d'entre eux obtient ce diplôme sans mention contre seulement un tiers des collégiens qui vivent avec leurs deux parents (graphique 1). Au niveau des mentions, les deux catégories d'élèves ne se distinguent pas sur la mention

assez bien. En revanche, les élèves vivant avec un parent isolé obtiennent moins souvent la mention bien ou très bien. Le déficit de réussite est particulièrement net pour la mention très bien, que les enfants de famille monoparentale obtiennent deux fois moins souvent que les jeunes vivant avec leurs deux parents.

Par ailleurs, les résultats aux épreuves terminales du brevet des collèges montrent que, comme à l'entrée en sixième, les enfants de familles monoparentales présentent toujours des acquis moindres. Cette situation est particulièrement marquée en mathématiques, discipline pour laquelle seul un tiers d'entre eux atteint la médiane. Tout se passe comme si les écarts initiaux de compétences s'étaient renforcés par des progressions inégales au collège. Ainsi, parmi les élèves qui figuraient dans les 10 % les plus faibles (premier décile) à l'épreuve d'évaluation nationale de sixième en mathématiques, 5 % des enfants vivant avec leurs deux parents, contre seulement 1 % de ceux vivant en famille monoparentale, atteignent la médiane à l'épreuve de mathématiques du brevet, c'est-à-dire figurent parmi la moitié des élèves qui réussit le mieux (graphique 2). Les progressions sont moins différenciées en français, mais les différences de réussite restent sensibles. Réciproquement, les élèves vivant en famille monoparentale sont plus exposés au risque d'une régression de leurs performances scolaires. En effet, lorsque leurs résultats les plaçaient parmi les 10 % les plus performants à l'épreuve d'évaluation nationale de sixième en mathématiques (décile supérieur), 93 % des élèves qui vivent avec leurs deux parents atteignent la médiane à

Graphique 1 - Mention obtenue au DNB selon la structure familiale (en %)



Lecture : 33,0 % des élèves vivant avec leurs deux parents et qui ont obtenu le DNB en juin 2011 l'ont obtenu sans mention ; c'est le cas de 46,3 % des élèves vivant en famille monoparentale. Champ : élèves ayant obtenu le DNB à la session de juin 2011 et n'ayant pas changé de situation familiale au cours des quatre premières années d'études secondaires. Source : MEN-MESR-DEPP panel d'élèves 2007 du second degré

l'épreuve de mathématiques du brevet ; ce n'est le cas que de 86 % de ceux qui vivent en famille monoparentale. D'une manière plus générale, ces différences de progression sont plus particulièrement marquées pour les élèves qui se situaient, aux évaluations nationales de sixième, parmi les 50 % de collégiens ayant le mieux réussi : les élèves vivant en famille monoparentale ont plus de difficultés que les collégiens vivant avec leurs deux parents à retrouver cette situation aux épreuves terminales de mathématiques et de français du brevet.

Ces premiers constats mettent en évidence une moindre réussite à l'école élémentaire et au collège des enfants de familles monoparentales comparativement à ceux qui vivent avec leurs deux parents. Ce risque plus grand d'échec scolaire réapparaît quand on compare la monoparentalité à d'autres configurations familiales. Ainsi, les enfants vivant en familles recomposées connaissent des difficultés scolaires sensiblement moins importantes que ceux vivant en familles monoparentales. Les élèves

vivant en garde alternée chez leurs deux parents connaissent en revanche une meilleure réussite que les autres¹. Il semblerait donc que ce soit davantage le fait d'appartenir à une famille monoparentale que le fait de ne pas vivre en permanence avec ses deux parents qui ait une incidence sur la réussite scolaire des élèves.

UN ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET CULTUREL MOINS FAVORABLE

Cependant, cette moindre réussite doit être appréciée avec prudence. En effet, selon leur situation familiale, les élèves connaissent des environnements familiaux souvent différents en termes de ressources mobilisables pour la scolarité. Sur ce point, les enfants de familles

NOTE

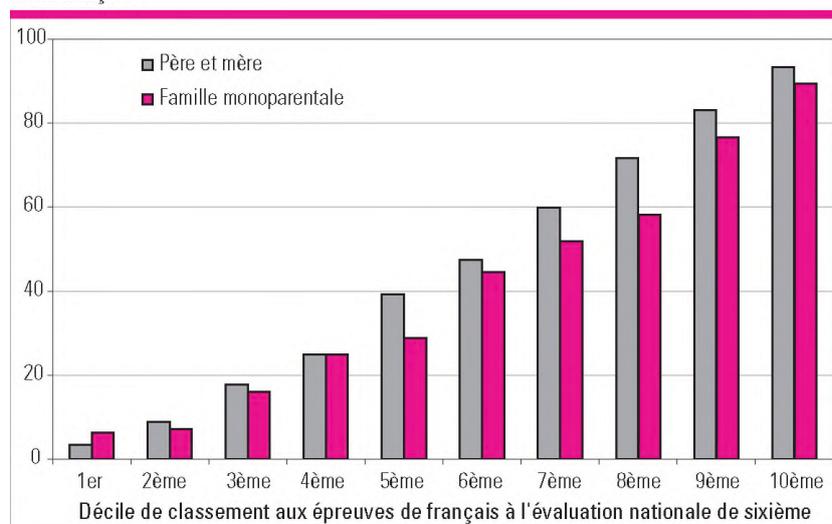
1. Ceci peut être relié au fait que les parents choisissant la garde alternée appartiennent à des milieux plus favorisés que les autres.

monoparentales apparaissent dans une situation sensiblement plus défavorisée que les autres. Les parents isolés sont moins souvent cadres ou professions intermédiaires que ceux vivant en couple et sont à l'inverse plus souvent employés (tableau 2). En particulier, ils se distinguent par la présence, parmi eux, d'une plus forte proportion d'employés de service : 9 % des enfants vivant en famille monoparentale partagent cette situation contre seulement 1 % des enfants vivant avec leurs deux parents, ce qui peut être mis en relation avec la forte féminisation de cette profession. Les enfants vivant en famille monoparentale ont moins souvent des mères occupant un emploi que les enfants vivant avec un couple parental. Les mères isolées sont souvent dans une situation moins favorable sur le marché du travail et connaissent un taux de chômage plus élevé que les mères vivant en couple. Selon l'Insee, seule la moitié des mères de famille monoparentale occupe un emploi à temps complet alors qu'elles fournissent le plus souvent la plus grande partie des revenus du ménage [7]. Les familles monoparentales sont également plus souvent des familles d'origine immigrée (15 % contre seulement 10 % des familles composées du père et de la mère). La monoparentalité est un phénomène fort parmi les immigrés originaires d'Afrique subsaharienne et d'Amérique du Sud, mais qui touche aussi un quart des Algériens.

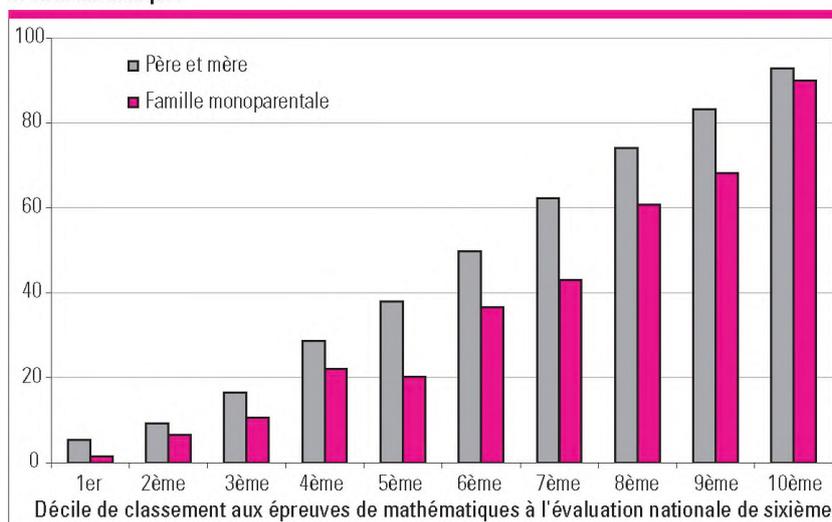
Les parents isolés se caractérisent par un plus faible niveau d'études. Ils sont plus nombreux notamment à ne pas avoir de diplôme : c'est le cas d'un quart d'entre eux contre seulement 10 % des parents vivant en couple. Ils sont moins souvent diplômés de l'enseignement supérieur : quand ils

Graphique 2 - Proportion d'élèves ayant atteint la médiane aux épreuves terminales du brevet selon le décile à l'évaluation nationale de sixième et la structure familiale (en %)

... en français



... en mathématiques



Champ : élèves ayant obtenu le DNB série collège à la session de juin 2011 et n'ayant pas changé de situation familiale au cours des quatre premières années d'études secondaires.

Lecture : lorsque leurs résultats aux épreuves de mathématiques les plaçaient dans le septième décile, 62 % des élèves vivant avec leurs deux parents ont atteint la médiane aux épreuves terminales du DNB contre 43 % de ceux vivant en famille monoparentale.

vivent avec leurs deux parents, 38 % des collégiens ont au moins un parent diplômé du supérieur alors que seulement 20 % des élèves confiés à un seul de leurs parents connaissent une situation comparable.

Dans ce contexte, les revenus d'activité des familles monoparentales sont relativement faibles² : leur risque de pauvreté est supérieur, malgré les prestations sociales et les pensions alimentaires qui contribuent à rééquilibrer leurs ressources. Ainsi,

NOTE

2. L'enquête Famille demandait aux parents d'indiquer le revenu mensuel dont ils disposaient pour un mois ordinaire. En rapportant ce revenu disponible au nombre d'unités de consommation (UC) présentes dans le ménage, le niveau de vie des familles a pu être approché : on peut ainsi comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente. L'échelle utilisée est celle de l'OCDE, qui attribue une unité de consommation au premier adulte du ménage, puis 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Tableau 2 - Conditions de vie selon la structure familiale (en %)

	Situation familiale				Ensemble
	Père et mère	Famille monoparentale	Famille recomposée	Garde alternée	
PCS					
Agriculteur	3,0	0,6	1,5	2,2	2,4
Artisan commerçant	9,9	6,2	9,9	10,1	9,3
Chef d'entreprise	1,9	0,8	1,6	3,1	1,7
Cadre	21,9	11,2	16,8	31,3	19,7
Profession intermédiaire	16,4	12,7	15,4	20,1	15,9
Employé	9,5	21,7	14,0	11,4	12,0
Employé de service	1,1	9,1	2,0	1,5	2,5
Ouvrier qualifié	25,4	15,1	25,0	13,3	23,6
Ouvrier non qualifié	10,0	8,2	10,8	6,3	9,6
Inactif	1,0	14,4	3,0	0,6	3,5
Déciles de niveau de vie					
Décile inférieur	7,9	26,2	9,8	6,0	11,1
2ème décile	8,4	19,0	9,6	8,4	10,5
3ème décile	8,6	14,7	11,0	12,5	10,0
4ème décile	9,3	11,4	10,4	10,9	9,9
5ème décile	9,9	9,2	11,3	10,4	10,0
6ème décile	10,6	6,0	10,5	9,6	9,7
7ème décile	11,4	4,1	11,0	7,3	9,9
8ème décile	11,2	3,8	9,7	9,8	9,7
9ème décile	11,5	3,1	8,5	9,3	9,7
Décile supérieur	11,3	2,6	8,2	15,8	9,6
Niveau de diplôme des parents					
Sans diplôme	10,1	26,2	10,3	3,2	12,5
Brevet	2,8	6,6	3,3	2,1	3,4
CAP BEP	28,7	28,5	30,3	20,4	28,8
Baccalauréat	18,9	15,1	20,1	19,5	18,4
Diplôme du supérieur	38,2	19,9	34,4	53,9	35,0
Inconnu	1,3	3,7	1,5	0,9	1,9
Mère active	75,8	63,8	73,7	84,5	73,7
Taille de la famille					
Enfant unique	6,4	16,4	10,0	11,6	8,4
Deux enfants	41,6	30,5	25,2	46,7	38,6
Trois enfants	31,9	25,2	29,3	27,9	30,4
Quatre enfants et plus	20,2	28,0	35,6	13,9	22,6
Origine immigrée					
Famille non immigrée	81,1	84,8	84,8	90,6	82,1
Famille mixte	8,1	0,0	11,0	7,5	7,4
Famille immigrée	10,8	15,2	4,2	1,9	10,5
Nombre de livres à la maison					
Aucun livre	0,9	2,7	1,3	0,7	1,2
Moins de 30 livres	20,3	34,1	25,1	17,9	23,1
De 30 à 100 livres	34,4	36,0	36,7	35,9	35,0
De 100 à 200 livres	20,3	13,9	19,3	21,5	19,1
Plus de 200 livres	22,8	11,2	16,7	22,9	20,2

Au cours des six derniers mois, les parents de l'élève sont allés au moins une fois					
À un concert	38,1	31,8	31,8	50,3	36,9
Au théâtre	20,3	15,8	13,9	28,0	19,2
Au cinéma	80,4	72,5	73,3	88,8	78,7
Dans un musée	49,8	39,8	40,2	57,8	47,5
Connexion internet à la maison	86,1	66,4	78,7	81,0	82,0
Chambre individuelle pour l'enfant	79,7	67,7	73,1	78,2	77,1
Part d'élèves scolarisés en éducation prioritaire toutes les années du collège	11,6	17,6	10,3	5,9	12,2

Lecture : 3 % des enfants vivant avec leurs deux parents sont dans un ménage dont la personne de référence est agriculteur ; c'est le cas de 0,6 % des enfants vivant en famille monoparentale.

Champ : élèves entrés pour la première fois en sixième dans un collège public ou privé de France et n'ayant pas changé de situation familiale au cours des quatre premières années d'études secondaires.

Source : MEN-MESR-DEPP panel d'élèves 2007 du second degré

un quart des familles monoparentales fait partie des 10 % des familles au niveau de vie le plus faible, alors que ce n'est le cas que de 8 % des familles comprenant les deux parents de l'élève. À l'inverse, les familles monoparentales sont sous-représentées parmi les 10 % des familles au niveau de vie le plus élevé.

Conséquence de cette situation, les familles monoparentales connaissent également des conditions de logement plus difficiles. Ainsi, Olivier Chardon, Fabienne Daguet et Émilie Vivas [6] rappellent que les mères de familles monoparentales sont moins souvent propriétaires de leur logement et vivent plus souvent en HLM, dans des conditions plus difficiles que les couples. L'information recueillie auprès des familles du panel 2007 confirme cette situation : 80 % des élèves vivant avec leur père et leur mère disposent d'une chambre pour eux seuls, ce qui n'est le cas que de 68 % de ceux vivant avec un seul de leurs parents (tableau 2). Selon Chardon, les familles monoparentales résident plus souvent en milieu urbain que dans des zones rurales. Les élèves vivant avec un seul parent sont également plus nombreux que les autres élèves à avoir été scolarisés en éducation prioritaire pendant leurs

quatre premières années d'études secondaires, ce qui est un indice d'habitat dans des quartiers plus défavorisés. Ces conditions d'habitat plus difficiles attirent d'autant plus l'attention qu'elles coexistent avec des fratries souvent moins étendues que dans les familles biparentales, tout particulièrement les familles recomposées : 16 % des familles monoparentales sont constituées uniquement d'un adulte et d'un enfant, ce qui représente une proportion d'enfant unique deux fois supérieure à celle observable lorsque l'élève vit avec son père et sa mère.

En relation avec le plus faible niveau de diplômes et de ressources de leur parent, les enfants de familles monoparentales évoluent souvent dans un environnement familial qui offre moins de ressources culturelles que celui des autres élèves. Ainsi, près d'un quart des élèves vivant avec leurs deux parents ont plus de 200 livres chez eux, ce qui n'est le cas que d'un dixième des enfants vivant en famille monoparentale (tableau 2). Le raccordement à Internet est également moins fréquent : les deux tiers des familles monoparentales en bénéficient alors que, dans les autres configurations familiales, la connexion touche huit familles sur

dix. Les sorties culturelles des parents isolés sont aussi moins soutenues que celles des autres parents et ce déficit s'observe sur tout type de sorties : concert, théâtre, musée ou cinéma. Ce comportement les rapproche des parents vivant avec un nouveau conjoint.

MESURER L'EFFET PROPRE DE LA MONOPARENTALITÉ SUR LA SCOLARITÉ

Les différences d'environnement familial qui viennent d'être mises en évidence amènent à considérer sous un angle différent la moindre réussite scolaire des enfants de familles monoparentales. Par quels mécanismes la rupture familiale vient-elle diminuer la réussite scolaire ? Certaines études suggèrent que ce n'est pas la séparation en elle-même qui a un impact sur le parcours scolaire de l'enfant, mais un certain nombre de facteurs qui lui sont liés : baisse des ressources, choc psychologique, difficultés relationnelles ou encore moindre implication parentale. Puisque les familles monoparentales connaissent des conditions de vie plus difficiles, les écarts de réussite entre les enfants vivant avec un parent isolé et ceux vivant avec leurs deux parents

Tableau 3 - Impact toutes choses égales par ailleurs de la structure familiale sur la réussite au cours de la scolarité élémentaire

Caractéristique		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
Modalité de référence	Modalité active	Coeff.	Effet marginal						
Probabilité de redoubler avant l'entrée en sixième									
Constante		- 1,80		- 1,74		- 1,62		- 1,72	
Probabilité de la situation de référence			14,2 %		15,0 %		16,6 %		15,2 %
Situation familiale	Famille monoparentale	0,66	10,0	0,15	2,0	ns		ns	
<i>Père et mère</i>	Famille recomposée	0,58	8,6	0,53	8,0	0,51	8,3	0,43	6,4
	Garde alternée	- 0,51	- 5,1	ns		- 0,27	- 3,4	ns	
Probabilité d'atteindre la médiane en français à l'évaluation nationale de sixième									
Constante		0,09		- 0,29		- 0,34		- 0,34	
Probabilité de la situation de référence			52,2 %		42,8 %		41,6 %		41,6 %
Situation familiale	Famille monoparentale	- 0,48	- 11,8	ns		0,11	2,7	ns	
<i>Père et mère</i>	Famille recomposée	- 0,37	- 9,3	- 0,34	- 8,1	- 0,32	- 7,5	- 0,29	- 6,9
	Garde alternée	0,34		0,17	4,3	0,24	5,8	0,19	4,6
Probabilité d'atteindre la médiane en mathématiques à l'évaluation nationale de sixième									
Constante		0,16		0,31		0,25		0,30	
Probabilité de la situation de référence			53,9 %		57,6 %		56,3 %		57,4 %
Situation familiale	Famille monoparentale	- 0,60	- 14,7	- 0,17	- 4,2	ns		ns	
<i>Père et mère</i>	Famille recomposée	- 0,41	- 10,2	- 0,37	- 9,2	- 0,35	- 8,6	- 0,31	- 7,6
	Garde alternée	0,51	12,2	0,31	7,4	0,39	9,2	0,36	8,4
Autres variables contrôlées dans les modèles									
Environnement culturel		non		oui		oui		oui	
Niveau de vie		non		non		oui		oui	
Conditions de vie		non		non		non		oui	

ns : non significatif

Champ : élèves entrés pour la première fois en sixième dans un collège public ou privé de France et n'ayant pas changé de situation familiale au cours des quatre premières années d'études secondaires.

Lecture : ces estimations sont obtenues par des régressions logistiques portant sur la probabilité de connaître au moins un redoublement avant l'entrée en sixième et d'avoir eu de bons résultats aux évaluations à l'entrée en sixième. Les modèles ont été spécifiés progressivement : quand l'analyse ne prend en compte que la seule situation familiale (modèle 1), les enfants de famille monoparentale ont une probabilité plus forte de parvenir en sixième en ayant redoublé à l'école élémentaire que ceux vivant avec leurs deux parents puisque le coefficient estimé est positif (0,66) et significatif au seuil de 1 %. Par rapport à des enfants vivant avec leurs deux parents, la différence est estimée à + 10 points. La probabilité estimée que les enfants de famille monoparentale entrent en sixième en retard est donc de 24,2 %. Dans les modèles 2, 3 et 4, on introduit des contrôles successivement sur l'environnement culturel, le niveau de vie et les conditions de vie. Cela réduit sensiblement l'écart entre familles monoparentales et familles avec deux parents.

Source : MEN-MESR-DEPP panel d'élèves 2007 du second degré

ne s'expliqueraient-ils pas d'abord par cette différence de situation ? Faut-il incriminer des ressources économiques amoindries pour les parents isolés ou encore un moindre contrôle scolaire exercé par ces parents en cas de séparation ? Toutes les études montrent l'influence de ces différents facteurs sur les comportements scolaires. Pour analyser cet aspect, le panel 2007 présente l'avantage d'isoler chacune de ces dimensions et de

distinguer ce qui relève du capital culturel des familles de ce qui relève du capital économique.

La précarité est un élément essentiel de la différenciation des familles monoparentales. Il reste donc à savoir si les difficultés scolaires que connaissent les enfants vivant avec un seul de leurs deux parents découlent de cette précarité ou bien si elles traduisent un effet propre de la structure familiale dans laquelle vit l'élève.

Pour ce faire, on cherchera à isoler les effets nets de l'appartenance à une famille monoparentale en contrôlant les différences de conditions de vie et de ressources culturelles. Pour mieux préciser les rôles respectifs de ces différents facteurs ou encore de l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant, une analyse toutes choses égales par ailleurs a été mise en œuvre (tableau 3) : elle permet d'évaluer les effets propres

Modèles de régressions logistiques

Pour isoler l'impact éventuel des différences de configurations familiales sur la réussite scolaire, des modèles de régressions logistiques ont été mis en œuvre.

Ces analyses prennent en compte l'ensemble des caractéristiques mesurées dans l'enquête qui distinguent les familles monoparentales des autres familles et peuvent entrer en relation avec la réussite scolaire. Les modèles ont été spécifiés progressivement, afin d'estimer l'impact respectif de plusieurs dimensions explicatives.

On contrôle tout d'abord l'**environnement culturel** : diplôme le plus élevé des parents, nombre de livres présents à la maison, connexion internet, sorties culturelles.

On contrôle ensuite le **niveau de vie** des familles, afin d'estimer un effet revenu.

Les modèles intègrent ensuite d'**autres variables socio-démographiques et économiques** : profession et catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage, taille de la famille, origine immigrée ou non des parents, activité professionnelle ou non de la mère, chambre individuelle pour l'enfant. À ces caractéristiques socio-démographiques ont été ajoutées des variables de contexte : tranche d'unité urbaine de la commune de résidence, secteur du collège.

On contrôle également les **caractéristiques de l'élève** (sexe et rang dans la fratrie) ainsi que son niveau scolaire à l'entrée en sixième. Enfin, on contrôle l'**implication des parents** dans la scolarité de l'enfant, à l'aide des variables mesurant les rencontres avec les professeurs, l'aide apportée dans le travail scolaire à la maison et la fréquence des conversations sur la scolarité avec l'enfant.

Pour l'estimation de la probabilité de faire le vœu d'une orientation en seconde générale et technologique à la fin de la troisième, les modèles intègrent dans un premier temps le niveau scolaire de l'élève en troisième, mesuré par ses notes au contrôle continu du brevet et son âge à l'entrée en sixième. Sont ensuite ajoutées les dimensions culturelles et économiques, ainsi que les variables de contexte. Les élèves ayant changé de situation familiale au cours des quatre premières années d'études n'ont pas été pris en compte dans ces analyses.

de certains facteurs, en prenant en compte les différentes caractéristiques des élèves (cf. encadré Modèles de régressions logistiques) Elle prend en compte l'ensemble des caractéristiques mesurées dans l'enquête qui distinguent les familles monoparentales des autres : niveau de vie de la famille, PCS de la personne de référence, diplôme le plus élevé des deux parents, origine immigrée ou non des parents, activité ou non de la mère, activités culturelles des parents, etc. À ces caractéristiques individuelles ont été ajoutées des variables de contexte ainsi que le niveau scolaire de l'élève. Pour mieux évaluer le lien entre ces différents aspects et le degré de réussite scolaire des enfants de familles monoparentales, les modèles ont été spécifiés progressivement.

Les inégalités se creusent encore dans l'enseignement secondaire

Dès que l'on contrôle les différences de capital culturel de la famille, le désavantage associé à l'appartenance à une famille monoparentale dans la réussite scolaire à l'école élémentaire diminue (tableau 3, modèle 2) : le risque plus grand de retard scolaire à l'entrée en sixième des enfants de familles monoparentales s'atténue fortement. Aucune différence significative n'apparaît plus par rapport aux enfants vivant avec leurs deux parents dès que le niveau de vie de la famille est aussi pris en compte (tableau 3, modèle 3). Cela peut s'expliquer par le fait que l'appartenance à une famille monoparentale n'est mesurée dans le panel 2007 qu'à partir de l'entrée en sixième. La situation familiale antérieure n'est pas connue et on ignore si les élèves ayant passé les quatre premières années d'études secondaires en famille monoparentale étaient égale-

ment dans cette situation en primaire. Un résultat comparable s'observe pour le degré d'acquis à l'entrée en sixième. En français comme en mathématiques, aucune différence significative quant aux chances d'atteindre la médiane aux évaluations nationales de sixième n'apparaît non plus entre les élèves de familles monoparentales et ceux vivant avec leur père et leur mère lorsque les différences de capital culturel et de niveau de vie sont contrôlées. Par ailleurs, ces analyses amènent à reconsidérer le degré de réussite respectif des enfants de familles monoparentales et recomposées. En effet, contrairement à ce que l'on observait en première approche, la moindre réussite des seconds est, à capital culturel et ressources des familles comparables, toujours plus prononcée. Ce déficit s'observe tant sur le risque de retard scolaire que sur les acquis ; il est plus marqué sur le premier aspect.

Les choses sont différentes en ce qui concerne la scolarité secondaire : à caractéristiques comparables, le fait de vivre avec un seul parent reste un

Tableau 4 - Impact toutes choses égales par ailleurs de la structure familiale sur la réussite scolaire dans l'enseignement secondaire

Caractéristique		Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6
Probabilité de parvenir en seconde générale et technologique quatre ans après l'entrée en sixième							
Modalité de référence	Modalité active	Coeff.	Effet marginal	Coeff.	Effet marginal	Coeff.	Effet marginal
Constante		0,51	0,04	0,06	-0,01	-0,42	-0,27
Probabilité de la situation de référence		62,5 %	51,0 %	51,6 %	49,8 %	39,6 %	43,3 %
Situation familiale	Famille monoparentale	-0,80	-0,39	-0,27	-0,24	-0,36	-0,38
<i>Père et mère</i>	Famille recomposée	-0,61	-0,61	-0,59	-0,47	-0,41	-0,42
	Garde alternée	0,27	ns	ns	ns	ns	ns
Probabilité d'obtenir le brevet des collèges à l'issue des quatre premières années d'études secondaires							
Constante		2,09	1,90	1,70	1,68	1,54	1,61
Probabilité de la situation de référence		88,9 %	87,0 %	84,5 %	84,2 %	82,4 %	83,4 %
Situation familiale	Famille monoparentale	-0,89	-0,46	-0,32	-0,36	-0,45	-0,41
<i>Père et mère</i>	Famille recomposée	-0,42	-0,46	-0,45	-0,39	-0,38	-0,34
	Garde alternée	0,52	ns	ns	ns	ns	ns
Autres variables contrôlées dans les modèles							
Environnement culturel		non	oui	oui	oui	oui	oui
Niveau de vie		non	non	oui	oui	oui	oui
Conditions de vie		non	non	non	oui	oui	oui
Âge et niveau scolaire en sixième		non	non	non	non	oui	oui
Implication des parents en troisième		non	non	non	non	non	oui

ns : non significatif

Champ : élèves entrés pour la première fois en sixième dans un collège public ou privé de France et n'ayant pas changé de situation familiale au cours des quatre premières années d'études secondaires.

Lecture : quand l'analyse ne prend en compte que la seule situation familiale (modèle 1), les enfants de famille monoparentale ont une probabilité plus faible d'obtenir le brevet des collèges à l'issue de leurs quatre premières années d'études secondaires que ceux vivant avec leur père et leur mère, puisque le coefficient estimé est négatif (-0,89) et significatif au seuil de 1 %. À la situation de référence présentée en italique dans la colonne de gauche du tableau, la différence est estimée à -12,1 points. La probabilité estimée que les enfants de famille monoparentale obtiennent le brevet des collèges quatre ans après l'entrée en sixième est donc de 76,8 %. Ce désavantage demeure mais diminue d'intensité lorsque l'environnement culturel (modèle 2), le niveau de vie (modèle 3) et les autres caractéristiques sociodémographiques (modèle 4) sont pris en compte dans l'analyse : il s'amplifie à nouveau lorsque l'élève à l'entrée en sixième (modèle 5) sont également contrôlés.

Source : MEN-MESR-DEPP panel d'élèves 2007 du second degré

désavantage (tableau 4). À caractéristiques sociales comparables, les enfants vivant en famille monoparentale ont moins de chance que les autres d'obtenir le brevet des collèges au terme de leur quatrième année d'études secondaires et de parvenir en seconde générale et technologique. Quelles que soient les caractéristiques de la famille prises en compte, vivre en famille monoparentale constitue un handicap par rapport à ces deux critères de réussite. Quand on contrôle l'ensemble des paramètres familiaux observés dans le panel, l'écart de réussite par rapport à la situation de référence est estimé à six points pour l'accès sans redoublement en seconde générale et technologique et à cinq points pour les chances de devenir lauréat du brevet (tableau 4, modèle 3). Ces résultats peuvent être mis en relation avec les travaux de Paul Archambault [3] qui ont montré que l'influence de la structure familiale sur les résultats scolaires reste importante, même quand les modalités de comparaison neutralisent les autres facteurs d'explication.

Il est intéressant de se demander plus précisément ce que recouvre

exactement cette moindre réussite des enfants de familles monoparentales au collège. En effet, on a vu que ces élèves parviennent en sixième avec un retard scolaire plus grand et un niveau d'acquis moins élevé. Or, de nombreuses études ont montré que ces facteurs étaient fortement prédictifs de la réussite dans l'enseignement secondaire. Dans ces conditions, on peut se demander si la moindre réussite des enfants de familles monoparentales dans l'enseignement secondaire est liée à cette situation ou si ces élèves connaissent des difficultés qui seraient spécifiques à l'enseignement secondaire. Pour répondre à cette question, une analyse complémentaire a été menée en intégrant l'âge et le niveau d'acquis à l'entrée parmi les caractéristiques contrôlées dans le modèle. À situation familiale, âge et niveau d'acquis en sixième comparables, le déficit de réussite établi antérieurement demeure et même s'amplifie (tableau 4, modèle 5). La moindre réussite des enfants de familles monoparentales ne s'explique donc pas par des différences d'âge ou de niveau d'acquis à l'entrée en sixième : si tel avait été le cas, l'impact négatif associé au fait

de vivre avec un parent isolé aurait fortement baissé, voire totalement disparu. Le fait que cet impact négatif augmente, quand l'analyse prend en compte ces deux critères, suggère que, par rapport à des élèves de même âge et niveau d'acquis en sixième mais vivant avec leurs deux parents, les enfants de familles monoparentales ont tendance à voir leurs résultats se dégrader dans les premières années de collège ; ils sont plus vulnérables à l'échec scolaire. Les écarts de réussite entre les élèves de familles monoparentales et ceux vivant avec leurs deux parents ont donc tendance à se creuser de manière significative dans les premières années de collège comme si, à ce moment du cursus, les enfants de familles monoparentales rencontraient des difficultés qui leur seraient spécifiques.

Tableau 5 - Vœu d'orientation en seconde générale et technologique selon les notes au contrôle continu du brevet et la situation familiale (en %)

		Situation familiale				Ensemble
		Père et mère	Famille monoparentale	Famille recomposée	Garde alternée	
Note au contrôle continu du brevet (1)	< 8/20	14,6	15,5	11,9	17,3	14,8
	de 8 à < 10/20	47,7	46,8	42,1	53,0	47,2
	de 10 à < 12/20	80,7	80,9	80,7	85,8	80,7
	de 12 à < 15/20	96,4	96,5	95,4	98,7	96,4
	> 15/20	99,3	99,0	99,0	100,0	99,3
Ensemble		74,1	60,2	63,4	78,6	70,9

Champ : élèves en classe de troisième générale en 2010-2011 n'ayant pas changé de situation familiale au cours des quatre premières années d'études secondaires.

Lecture : 14,6 % des élèves vivant avec leurs deux parents demandent une orientation en seconde générale et technologique quand leur moyenne au contrôle continu du brevet est inférieure à 8/20 ; c'est le cas de 15,5 % des élèves vivant en famille monoparentale.

(1) Note moyenne obtenue au contrôle continu en mathématiques, français et histoire-géographie.

Source : MEN-MESR-DEPP panel d'élèves 2007 du second degré

DES ASPIRATIONS SCOLAIRES COMPARABLES À CELLES DES AUTRES FAMILLES

Un tel constat peut être mis en relation avec le fait que le collège est un moment du cursus scolaire où la mobilisation familiale s'intensifie. D'une part, le travail scolaire à faire à la maison s'accroît et se complexifie, l'aide parentale constituant souvent un atout précieux ; d'autre part, le collège est aussi un moment où les aspirations scolaires se précisent et acquièrent une importance accrue, par le biais des choix d'orientation, sur les parcours scolaires. Par rapport à cette mobilisation familiale, on peut se demander si les enfants de familles monoparentales ne sont pas placés dans une situation plus vulnérable que les autres élèves. D'abord, bien naturellement, parce que cette mobilisation est à la charge, dans ces

familles, d'un seul parent au lieu de deux. Ensuite, parce que les aspirations scolaires sont influencées par le niveau des diplômes et les ressources financières mobilisables pour financer les études. Dans ces conditions, la moindre réussite au collège de ces élèves pourrait être en relation avec un déficit de mobilisation familiale autour de l'école.

Les différences de réussite scolaire des enfants de famille monoparentale dans l'enseignement secondaire ne semblent pas être liées à une moindre aspiration d'études. Si les trois quarts des enfants vivant avec leurs deux parents demandent une orientation en seconde générale et technologique à la fin de la troisième contre moins des deux tiers des enfants de familles monoparentales, cela s'explique par les différences de niveau scolaire entre ces élèves. À notes au contrôle continu du brevet comparables, les enfants vivant dans des

familles monoparentales ne font pas moins souvent le vœu d'une orientation en seconde générale et technologique que les autres (tableau 5). Les comportements des parents isolés en matière d'orientation ne diffèrent pas significativement de ceux des autres parents.

L'analyse toutes choses égales montre également qu'à âge et niveau scolaire comparables, l'appartenance à une famille monoparentale n'a pas d'impact négatif sur le souhait d'orientation en seconde générale et technologique (tableau 6, modèle 2). Lorsque l'analyse prend aussi en compte les caractéristiques culturelles, économiques et socio-démographiques des familles, c'est même la situation inverse qu'on observe : les enfants de famille monoparentale ont une probabilité légèrement plus élevée de formuler un vœu d'orientation en seconde générale et technologique qu'un collégien placé sous

Tableau 6 - Impact toutes choses égales par ailleurs de la structure familiale sur les souhaits d'orientation

		Demander une orientation en seconde générale et technologique à l'issue de la troisième							
Caractéristique		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
Modalité de référence	Modalité active	Coeff.	Effet marginal	Coeff.	Effet marginal	Coeff.	Effet marginal	Coeff.	Effet marginal
Constante		1,05		1,40		1,02		0,70	
Probabilité de la situation de référence			74,0 %		80,2 %		73,5 %		66,7 %
Situation familiale	Famille monoparentale	- 0,65	- 14,3	ns		0,16	3,1	0,16	3,5
<i>Père et mère</i>	Famille recomposée	- 0,47	- 10,1	ns		ns		ns	
	Garde alternée	0,27	4,9	0,31	4,5	ns		ns	
Autres variables contrôlées dans les modèles									
Niveau scolaire			non		oui		oui		oui
Environnement culturel			non		non		oui		oui
Niveau et conditions de vie			non		non		non		oui

ns : non significatif

Champ : élèves entrés pour la première fois en sixième dans un collège public ou privé de France, scolarisés en troisième générale au cours de l'année scolaire 2010-2011 et n'ayant pas changé de situation familiale au cours des quatre premières années d'études secondaires.

Lecture : quand l'analyse ne prend en compte que la seule situation familiale (modèle 1), les enfants de famille monoparentale ont une probabilité plus faible de demander une orientation en seconde générale et technologique à l'issue de la troisième que ceux vivant avec leurs deux parents, puisque le coefficient estimé est négatif (- 0,65) et significatif au seuil de 1 %. À la situation de référence présentée en italique dans la colonne de gauche du tableau, la différence est estimée à - 14,3 points. La probabilité estimée que les enfants de famille monoparentale fassent le vœu d'une orientation en seconde générale et technologique est donc de 59,7 %. Ce désavantage disparaît lorsque le niveau scolaire de l'élève, l'environnement culturel et les conditions de vie du ménage sont prises en compte dans l'analyse, puisque le coefficient estimé devient non significatif (modèle 3), puis positif et significatif au seuil de 1 % (modèles 3 et 4).

Source : MEN-MESR-DEPP panel d'élèves 2007 du second degré

Tableau 7 - Implication des parents dans la scolarité de leur enfant selon la structure familiale

	Situation familiale					
	Père et mère			Famille monoparentale		
	Fin de 6ème	Fin de 3ème	Odd ratio	Fin de 6ème	Fin de 3ème	Odd ratio
Implication dans la scolarité à l'école						
Rencontres avec des professeurs dans l'année	96,0	90,7	2,46	93,2	80,6	3,29
Demande de RDV avec un professeur de l'enfant	28,3	31,4	0,86	34,9	33,9	1,04
Membre d'une association de parents d'élèves	17,8	15,0	1,23	7,3	5,8	1,29
Cours particuliers	8,8	12,7	0,66	11,0	11,2	0,99
Implication dans la scolarité à la maison						
Aide régulière dans le travail	59,2	26,5	4,03	49,2	22,2	3,39
Conversations régulières avec l'enfant	67,7	56,5	1,62	63,0	50,5	1,67
Inscription à une bibliothèque	47,1	32,6	1,85	42,0	26,1	2,05
Forte exposition à la télévision	24,9	23,0	1,11	32,3	26,2	1,34
Au moins une activité extrascolaire	88,4	77,5	2,21	81,9	61,7	2,81
Limite coucher 21 h	53,2	15,3	6,28	43,2	11,1	6,07

Champ : élèves n'ayant pas changé de situation familiale au cours de leurs quatre premières années d'études secondaires ; pour la situation en fin de troisième, on s'est restreint aux seuls élèves scolarisés en classe de quatrième et troisième générales.

Lecture : en fin de sixième, 96,0 % des parents vivant ensemble ont rencontré un professeur de leur enfant pendant l'année scolaire ; c'est le cas de 90,7 % des parents isolés. En fin de troisième, ces proportions sont respectivement de 93,2 et 80,6 %.

Source : MEN-MESR-DEPP panel d'élèves 2007 du second degré

la responsabilité de son père et de sa mère (modèles 3 et 4 du tableau 6).

LES PARENTS ISOLÉS S'IMPLIQUENT UN PEU MOINS DANS LA SCOLARITÉ DE LEUR ENFANT

L'implication des parents isolés dans la scolarité de leur enfant est moins importante que lorsque le père et la mère vivent encore ensemble. Le fait d'être isolé freine la participation du parent à la vie du collège. Il participe moins souvent que les autres aux rencontres parents-enseignants de début d'année scolaire, plus particulièrement en classe de troisième (tableau 7). Les parents isolés sont aussi beaucoup moins souvent membres d'une association de parents d'élèves : seuls 7 % d'entre eux en font partie à l'entrée en sixième de leur enfant contre 18 % des familles où le père et la mère vivent en couple. En revanche, ils sont

un peu plus nombreux à solliciter un entretien avec un enseignant en cours d'année : plus d'un tiers des parents isolés avait demandé à rencontrer un enseignant pendant l'année de sixième contre un peu plus d'un quart des parents vivant ensemble. Cet écart est confirmé quand la comparaison est menée en tenant compte des différences de ressources et de niveau scolaire à l'entrée en sixième (tableau 8, modèle 5).

Les différences de réussite peuvent également s'expliquer par un moindre investissement du parent isolé dans le suivi des devoirs. Les enfants de familles monoparentales reçoivent souvent moins d'aide de la part de leur parent dans leur travail à la maison que ceux vivant avec leur père et leur mère. En sixième, 59 % des enfants vivant avec leurs deux parents recevaient régulièrement de l'aide dans leur travail à la maison de la part d'une personne de la famille contre seulement 49 % des enfants de familles monoparentales (tableau 7). En revanche, les enfants de familles monoparentales

bénéficiaient un peu plus souvent de cours particuliers payants en sixième. Moins diplômés, les parents isolés ont sans doute conscience d'être moins à même de s'impliquer dans la vie du collège et d'aider leurs enfants dans leurs devoirs ; aussi, ils auraient davantage recours aux cours payants pour compenser ce désavantage, malgré leurs plus faibles ressources.

Ces différences d'implication de la part des parents ont tendance à s'estomper en troisième, même si elles restent marquées. Ainsi, si l'ensemble des parents sont moins nombreux à rencontrer un professeur de leur enfant pendant l'année de troisième, cette baisse est plus importante chez les parents isolés que chez les parents vivant en couple. C'est l'inverse en ce qui concerne l'aide apportée dans le travail scolaire à la maison : quatre ans après l'entrée en sixième de leur enfant, l'aide régulière est moins fréquente dans toutes les familles, mais cette diminution est moins importante pour les enfants vivant avec un seul de leurs parents.

Tableau 8 - Impact toutes choses égales par ailleurs de la structure familiale sur l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant quatre ans après l'entrée en sixième

Caractéristique		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4		Modèle 5	
Modalité de référence	Modalité active	Coeff.	Effet marginal								
Probabilité de demander un rendez-vous avec un professeur de l'élève											
Constante		- 0,78		- 0,32		- 0,25		- 0,33		- 0,37	
Probabilité de la situation de référence			31,4 %		42,0 %		43,8 %		41,8 %		40,9 %
Situation familiale	Famille monoparentale	0,10	2,1	0,19	4,6	0,17	4,3	0,21	5,2	0,18	4,3
<i>Père et mère</i>	Famille recomposée	ns		0,12	3,0	0,12	2,9	0,09	2,3	ns	
	Garde alternée	ns									
Probabilité que l'élève reçoive une aide régulière de la part de ses parents dans son travail scolaire à la maison											
Constante		- 1,01		- 0,96		- 1,00		- 0,97		- 0,88	
Probabilité de la situation de référence			26,7 %		27,7 %		26,9 %		27,6 %		29,4 %
Situation familiale	Famille monoparentale	- 0,24	- 4,4	- 0,15	- 3,0	- 0,19	- 3,6	- 0,22	- 4,1	- 0,21	- 4,1
<i>Père et mère</i>	Famille recomposée	ns									
	Garde alternée	- 0,29	- 5,2	- 0,33	- 6,1	- 0,35	- 6,2	- 0,37	- 6,8	- 0,43	- 8,1
Probabilité que l'élève et ses parents aient des conversations régulières sur la scolarité											
Constante		0,23		0,45		0,45		0,54		0,73	
Probabilité de la situation de référence			55,7 %		61,1 %		61,1 %		63,3 %		67,5 %
Situation familiale	Famille monoparentale	- 0,25	- 6,2	ns		ns		- 0,09	- 2,2	- 0,10	- 2,2
<i>Père et mère</i>	Famille recomposée	- 0,12	- 2,9	ns		ns		- 0,10	- 2,3	- 0,12	- 2,6
	Garde alternée	- 0,28	- 7,1	- 0,37	- 9,1	- 0,36	- 8,8	- 0,43	- 10,5	- 0,44	- 10,3
Probabilité que l'élève soit inscrit dans une bibliothèque											
Constante		- 0,76		- 0,82		- 0,67		- 0,90		- 0,82	
Probabilité de la situation de référence			31,8 %		30,7 %		33,8 %		28,9 %		30,6 %
Situation familiale	Famille monoparentale	- 0,34	- 7,0	- 0,16	- 3,3	- 0,24	- 5,2	- 0,20	- 4,0	- 0,23	- 4,6
<i>Père et mère</i>	Famille recomposée	- 0,38	- 7,6	- 0,31	- 6,2	- 0,33	- 7,0	- 0,34	- 6,5	- 0,27	- 5,4
	Garde alternée	ns		ns		- 0,16	- 3,4	ns		- 0,22	- 4,4
Autres variables contrôlées dans les modèles											
Environnement culturel			non		oui		oui		oui		oui
Niveau de vie			non		non		oui		oui		oui
Conditions de vie			non		non		non		oui		oui
Âge et niveau scolaire en sixième			non		non		non		non		oui

ns : non significatif

Champ : élèves entrés pour la première fois en sixième dans un collège public ou privé de France et n'ayant pas changé de situation familiale au cours des quatre premières années d'études secondaires.

Lecture : quand l'analyse ne prend en compte que la seule situation familiale (modèle 1), les parents isolés ont une probabilité plus forte de solliciter un entretien avec un enseignant de leur enfant au cours de l'année scolaire que les parents vivant en couple puisque le coefficient estimé est positif (0,10) et significatif au seuil de 1 %. À la situation de référence présentée en italique dans la colonne de gauche du tableau, la différence est estimée à + 2,1 points. La probabilité estimée que les enfants de famille monoparentale entrent en sixième en retard est donc de 33,5 %. Cet avantage demeure lorsque les autres caractéristiques des familles sont également prises en compte dans l'analyse.

Source : MEN-MESR-DEPP panel d'élèves 2007 du second degré

Les échanges sur l'école entre parents et enfants sont aussi moins fréquents dans les familles monoparentales. Les parents isolés déclarent un peu moins souvent avoir des conversations régulières avec leur

enfant sur des sujets concernant sa scolarité, qu'il s'agisse de ce qu'il a appris en classe ou de son avenir scolaire ou professionnel. À l'entrée en sixième, 68 % des familles composées du père et de la mère de l'en-

fant déclaraient avoir des conversations régulières avec lui sur au moins trois sujets concernant sa scolarité ; ce n'était le cas que de 63 % des parents isolés. Quatre ans plus tard, ces proportions sont respectivement

de 57 et 50 %.

Les enfants de familles monoparentales pratiquent également moins d'activités extrascolaires que les enfants vivant avec leurs deux parents et, alors qu'ils bénéficient de moins de livres à la maison, ils sont moins souvent inscrits à une bibliothèque. En revanche, ils sont plus nombreux à regarder fréquemment la télévision et ont moins souvent comme règle de se coucher avant 21 heures les soirs de semaine.

Cette moindre implication de la part des parents isolés persiste, même lorsque l'analyse tient compte des autres caractéristiques des familles (tableau 8). À niveau de vie, activité professionnelle de la mère et niveau scolaire comparables, un enfant de

famille monoparentale a une probabilité moins forte de recevoir de l'aide régulière dans son travail scolaire à la maison ou d'avoir des conversations fréquentes sur sa scolarité avec ses parents qu'un enfant vivant avec ses deux parents. Il a aussi une chance plus faible d'être inscrit dans une bibliothèque.

Ces différences d'implication contribuent-elles à expliquer la moindre réussite des enfants de familles monoparentales au cours de la scolarité au collège ? Il est difficile de répondre de manière convaincante à cette question car, si le degré d'implication des parents est dépendant des ressources qu'ils peuvent mobiliser, du fait de leurs diplômes ou de leur statut socio-économique, il n'est

pas non plus indépendant du niveau de réussite scolaire de l'enfant : ainsi, plus celui-ci rencontre de difficultés, plus l'aide au travail scolaire et les demandes de rendez-vous avec les professeurs s'intensifient. Néanmoins, la moindre réussite des enfants de familles monoparentales au collège ne semble pas avoir de lien important avec les différences d'implication qui viennent d'être décrites (tableau 4, modèle 6) : prendre en compte cette dernière dimension a peu d'effet sur le déficit de réussite qui a été mis en évidence sur la probabilité de parvenir en seconde générale ou technologique sans redoublement ou d'obtenir le brevet des collèges au terme des quatre premières années d'études secondaires. ■

Bibliographie

- [1] Élisabeth Aglava, « Les familles monoparentales en 1999 », *Population*, Ined, 2002/4 Vol. 57.
- [2] Paul Archambault, « Les difficultés d'accès au diplôme des enfants de familles dissociées », *Espace, populations, sociétés*, 1998-2.
- [3] Paul Archambault, « Séparation et divorce, quelles conséquences sur la réussite scolaire des enfants ? », *Revue Population et société* n° 379, mai 2002.
- [4] Corinne Barre, « 1,6 million d'enfants vivent dans une famille recomposée », *Insee Première* n° 901, juin 2003.
- [5] Jean-Paul Caille, Fabienne Rosenwald, « Les inégalités de réussite à l'école élémentaire – Construction et évolution », *France Portrait social* 2006.
- [6] Olivier Chardon, Fabienne Daguet, Émilie Vivas, « Les familles monoparentales, des difficultés à travailler et à se loger », *Insee Première* n° 1195, juin 2008.
- [7] Olivier Chardon, Fabienne Daguet, « Enfants des couples, enfants des familles monoparentales – Des différences marquées pour les jeunes enfants », *Insee Première* n° 1216, janvier 2009.
- [8] Jaap Dronkers, « The Changing Effects of Lone Parents Families on the Educational Attainment of their Children in a European Welfare State », *Sociology*, février 1994.
- [9] Anne Eydoux, Marie-Thérèse Letablier, Nathalie Georges, « Les familles monoparentales en France », Centre d'études de l'emploi, rapport de recherche, juin 2007.
- [10] Nicolas Herpin, Lucile Olier, « Les familles monoparentales : aidées mais fragilisées », *France Portrait social* 1997-1998.
- [11] Kevin Lang, Jay L. Zagorsky, « Does Growing up with a Parent Absent Really Hurt? », *The Journal of Human Resources*, Vol. 36, n° 2, printemps 2001.
- [12] Philippe Mahler, Rainer Winkelmann, « Single Motherhood and (Un)Equal Educational Opportunities: Evidence for Germany », Discussion Paper n° 1391, novembre 2004.
- [13] Thomas Piketty, « The Impact of Divorce on School Performance: Evidence from France, 1968-2002 », Discussion Paper n° 4146, décembre 2003.
- [14] Émilie Vivas, « 1,2 million d'enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille recomposée », *Insee Première* n° 1259, octobre 2009.